



NIF/000846019003937

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'université du Ain Témouchent- BELHADJ Bouchaib informe les soumissionnaires ayant participé à "l'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales N°03/ U.A.T/2022 ", paru dans les quotidiens nationaux "l'echo d'oran" et "العلام" en date du : 22/08/2022, relatif à " prestations de Gardiennage et de Sécurité" ,et suite à la session d'évaluation des offres en date du 12/09/2022, le marché est attribué provisoirement, conformément aux dispositions du cahier des charges:

Intitulé	prestations de Gardiennage et de Sécurité	
Candidat	SARL AAGS	
NIF	002116104925794	
Note Technique	50	
Montant corrigé de l'offre en TTC (DA)	Minimum	14 094 360,00
	Maximum	24 483 060,00
Observation	offre financière moins disant	

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation de leurs offres, sont invités de se rapprocher auprès des Secrétariat Général de l'université dans un délai de (03) jours, à compter de la date du présent avis.

Les soumissionnaires qui contestent le choix ci- dessus peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés compétente (la commission sectorielle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique), dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale.